L’avenir démographique du Canada dépend de l’immigration – et du rétablissement de la confiance

ANIL ARORA

Le vieillissement de la population canadienne et la très faible fécondité signifient que la croissance future de la population active dépendra largement de l’immigration, alors même que les gouvernements réduisent leurs cibles face aux pressions sur le logement et les services publics. L’appui du public à l’immigration est devenu plus conditionnel, créant un déficit de confiance lié à des doutes quant à la gestion des politiques plutôt qu’à un rejet des nouveaux arrivants. La réduction des admissions ne peut, à elle seule, résoudre des problèmes structurels comme la pénurie de logements et la lenteur de la reconnaissance des titres de compétences. Rétablir la confiance exige de relier la sélection des immigrants à leur intégration, de partager les données entre les gouvernements, de planifier en fonction des capacités locales et de renforcer les services d’établissement, tout en maintenant la compassion, la réunification familiale et la protection des réfugiés au cœur de l’avenir démographique du Canada.

Anil Arora a été statisticien en chef du Canada de 2016 à 2024, dirigeant la modernisation de Statistique Canada et contribuant à l’élaboration de la stratégie fédérale en matière de données. Sa carrière dans la fonction publique s’étend sur plus de 35 ans et comprend des postes de haute direction à Ressources naturelles Canada et à Santé Canada. Il est chargé de cours à la Harvard Kennedy School et membre du conseil d’administration du Centre pour l’innovation dans la gouvernance internationale. Son expertise porte sur la gouvernance des données, la transformation numérique et les politiques publiques.

Le débat démographique au Canada est entré dans une nouvelle phase. Après plusieurs années de croissance démographique exceptionnellement rapide, attribuable en très grande partie à la migration internationale, le gouvernement fédéral a commencé à réduire les cibles d’immigration et à limiter plusieurs volets destinés aux résidents temporaires. Ces ajustements répondent à de réelles préoccupations concernant le logement, les soins de santé, l’éducation, l’abordabilité et la capacité des collectivités à absorber des changements rapides. Pourtant, un rythme de croissance plus lent ne modifie en rien l’arithmétique démographique fondamentale à laquelle le pays fait face. Le Canada vieillit, la fécondité est très faible et l’expansion future de la population active dépendra principalement de l’immigration. La question stratégique centrale n’est donc pas de savoir si l’immigration façonnera l’avenir démographique du Canada, mais si les gouvernements peuvent la gérer d’une manière que les Canadiens jugent cohérente, équitable et durable.

Pendant une bonne partie du dernier demi-siècle, le Canada a conjugué une immigration relativement élevée et une acceptation publique inhabituellement large. L’immigration était perçue comme une source de croissance économique, de vitalité démographique, de diversité culturelle et de renouveau national. Ce consensus s’est affaibli. Ce changement ne doit pas être interprété simplement comme un rejet des nouveaux arrivants. L’appui du public est devenu plus conditionnel et davantage lié aux résultats. Les Canadiens se demandent de plus en plus si les niveaux d’immigration sont en phase avec l’offre de logements, les services publics, les

possibilités d'emploi et les infrastructures locales. Le déficit de confiance qui en résulte constitue désormais l'une des forces les plus déterminantes des choix démographiques du pays.

Le réajustement stratégique actuel offre l'occasion de dépasser le faux choix entre une augmentation continue des admissions et une fermeture brutale des portes. Des réductions temporaires peuvent atténuer les pressions immédiates et laisser le temps de rebâtir les capacités, mais elles devraient servir à repenser le système plutôt qu'à simplement le mettre sur pause. Le Canada a besoin d'un cadre démographique capable de s'adapter aux cycles économiques et aux différences régionales tout en maintenant une orientation claire à long terme. Cela suppose de distinguer l'immigration permanente des programmes temporaires, d'améliorer la surveillance des études internationales et du travail temporaire, et d'expliquer comment chaque volet contribue aux objectifs démographiques, économiques, humanitaires et familiaux. Un système dont les objectifs sont clairement énoncés et dont les résultats font l'objet de rapports réguliers sera mieux à même de maintenir la confiance du public lorsque l'immigration devra de nouveau augmenter.

Une réalité démographique qui ne peut être reportée

La structure par âge du Canada évolue rapidement à mesure que la génération du baby-boom prend sa retraite. Près d'un Canadien sur cinq est déjà âgé de 65 ans ou plus, et cette proportion continuera d'augmenter. Parallèlement, l'indice synthétique de fécondité est tombé bien en deçà du seuil de remplacement des générations, soit 2,1 enfants par femme. Les naissances ne peuvent à elles seules soutenir la croissance démographique ni remplacer les travailleurs qui quittent le marché du travail. En 2023, la quasi-totalité de la croissance démographique du Canada provenait de la migration internationale, y compris des résidents permanents et temporaires.

Ces tendances ont des conséquences qui vont bien au-delà de la taille de la population. L'augmentation du rapport entre retraités et personnes en âge de travailler accroît la pression sur les soins de santé, les régimes de retraite, les soins de longue durée et les finances publiques. L'immigration ne peut pas freiner le vieillissement de la population, mais elle peut en modérer le rythme, élargir l'assiette fiscale et regarnir les secteurs touchés par les départs à la retraite. C'est particulièrement important alors que le Canada mène de grands projets dans les domaines du logement, des infrastructures, de l'énergie, des minéraux critiques, de la fabrication de pointe, de la défense et des technologies numériques. Selon les projections du marché du travail, des millions de postes seront à pourvoir au cours de la prochaine décennie, la plupart découlant de besoins de remplacement plutôt que de la création de postes entièrement nouveaux.

Le défi démographique est aussi régional. Les grandes régions métropolitaines attirent la plupart des nouveaux arrivants, car elles offrent des communautés établies, des services, des établissements d'enseignement et des réseaux d'emploi. Ces mêmes endroits font souvent face aux pressions les plus fortes au pays en matière de logement et de transport. Les petites villes, les collectivités rurales, le Canada atlantique, les régions nordiques et les communautés de langue officielle en situation minoritaire ont peut-être un besoin plus urgent de croissance démographique, mais elles manquent souvent de la profondeur du marché de l'emploi, de l'infrastructure d'établissement ou de la capacité de services nécessaires pour attirer et retenir les nouveaux arrivants. Le Canada fait donc face à un décalage spatial : la croissance démographique est la plus intense là où les capacités sont le plus visiblement mises à rude épreuve, tandis que les régions qui cherchent à attirer des nouveaux arrivants peinent parfois à les retenir.

L'immigration est nécessaire, mais les chiffres à eux seuls ne constituent pas une stratégie

Le débat récent s'est concentré, à juste titre, sur les niveaux d'immigration. Les cibles comptent, surtout lorsque la croissance démographique dépasse largement la construction de logements et l'expansion des services. Mais la réduction des admissions ne corrige pas les faiblesses structurelles qui ont rendu une croissance rapide difficile à gérer. Le Canada a abordé la période postpandémique avec des pénuries de longue date en matière de logement abordable, des processus d'approbation municipaux lents, des infrastructures sous-financées, des pénuries de travailleurs de la santé et un secteur postsecondaire de plus en plus dépendant des droits de scolarité des étudiants étrangers. L'immigration a révélé et aggravé ces faiblesses; elle ne les a pas toutes créées.

La même distinction s'applique au marché du travail. Le Canada est devenu très efficace pour sélectionner des immigrants instruits et qualifiés, mais il demeure beaucoup moins efficace pour permettre à bon nombre d'entre eux de mettre à profit leurs qualifications. Les délais de reconnaissance des titres de compétences, la fragmentation des régimes provinciaux d'autorisation d'exercer, l'exigence d'une expérience canadienne et l'inégalité des pratiques des employeurs produisent un paradoxe bien connu : le pays recrute des talents pour combler des pénuries, alors que des professionnels formés à l'étranger demeurent sous-employés. Le problème est particulièrement manifeste dans le secteur de la santé, où des médecins, du personnel infirmier et d'autres professionnels formés à l'étranger peuvent attendre des années avant de pouvoir exercer, même si des collectivités peinent à trouver des prestataires de soins.

Une stratégie démographique crédible doit donc lier la sélection à l'intégration. La politique d'immigration devrait être coordonnée avec les prévisions professionnelles, les systèmes de formation, la reconnaissance des titres de compétences, la mobilité interprovinciale de la main-d'œuvre, les besoins des employeurs et le développement régional. Les nouveaux arrivants ne devraient pas être considérés simplement comme un apport à l'offre de main-d'œuvre. Leur contribution économique dépend de leur capacité à trouver un emploi adéquat, à obtenir un logement stable, à apprendre l'anglais ou le français au besoin, à accéder aux services et à tisser des liens durables avec leur collectivité.

C'est tout aussi important pour la cohésion sociale. Lorsque les nouveaux arrivants subissent une déqualification ou une exclusion persistante, le Canada perd en productivité et les personnes perdent confiance dans la promesse qui les a attirées. Lorsque les résidents établis constatent une croissance démographique sans investissements correspondants dans le logement et les services, ils peuvent conclure que le système est mal géré. Dans les deux cas, l'échec est institutionnel. Un système d'immigration durable doit produire des avantages visibles tant pour les nouveaux arrivants que pour les collectivités d'accueil.

Rétablir la confiance grâce à une planification ancrée dans les territoires

Le système d'immigration du Canada demeure principalement organisé autour de cibles nationales et provinciales, alors que bon nombre de ses conséquences se font sentir à l'échelle locale. Les municipalités construisent les infrastructures de quartier, gèrent le transport en commun et l'aménagement, et facilitent l'accès aux services communautaires, mais elles reçoivent souvent peu d'information à l'avance sur l'ampleur et la composition de la croissance démographique. Les organismes d'établissement sont les premiers à constater les nouveaux besoins, mais leurs connaissances ne sont pas toujours intégrées à la planification de l'immigration. Les employeurs relèvent les pénuries, tandis que les systèmes d'éducation et d'autorisation d'exercer réagissent parfois trop lentement.

Cette fragmentation est renforcée par l'éparpillement de l'information. Les données relatives à l'immigration, au logement, à l'emploi, à l'éducation, aux soins de santé et à l'utilisation des services sont dispersées entre les ministères fédéraux, les provinces, les municipalités, les organismes de réglementation et les organismes communautaires. Elles sont recueillies selon des calendriers différents, reposent sur des définitions incohérentes et ne deviennent souvent accessibles qu'une fois les pressions déjà visibles. Le Canada tente par conséquent de gérer l'un de ses systèmes démographiques les plus déterminants avec une connaissance de la situation partielle et tardive.

Une architecture d'information plus intégrée devrait être considérée comme une infrastructure nationale essentielle. Les gouvernements ont besoin de définitions communes, d'ententes sécurisées de partage de données, d'indicateurs régionaux et de tableaux de bord à jour qui relient les flux d'immigration aux mises en chantier achevées, aux taux d'inoccupation des logements locatifs, aux pénuries de main-d'œuvre, aux inscriptions scolaires, à la capacité du système de santé et à la demande de services d'établissement. Une meilleure information ne produirait pas de formule mécanique pour déterminer le « bon » nombre d'immigrants. Elle rendrait toutefois les arbitrages plus transparents et permettrait d'ajuster les cibles avant que les pressions locales ne se transforment en crises.

Un tel cadre doit être ancré dans les territoires et fondé sur la collaboration. Les provinces, les territoires, les municipalités, les gouvernements autochtones, les communautés de langue officielle en situation minoritaire, les employeurs, les établissements d'enseignement et les organismes d'établissement devraient contribuer à définir les indicateurs et à interpréter les résultats. La souveraineté des données autochtones et la gouvernance communautaire doivent être respectées. L'objectif n'est pas simplement de centraliser davantage de données à Ottawa, mais de créer un système fédéré dans lequel les acteurs des différents ordres partagent une vision commune du changement démographique et peuvent être tenus responsables des résultats.

Les institutions d'établissement comme infrastructure démographique

Le secteur de l'établissement figure parmi les formes d'infrastructure sociale les plus importantes au pays. Les organismes communautaires aident les nouveaux arrivants à s'orienter en matière d'apprentissage linguistique, d'emploi, de logement, d'école, de soins de santé, de reconnaissance des titres de compétences et de participation civique. Ils bâtissent également la confiance d'une manière que les programmes gouvernementaux ne peuvent souvent pas réaliser seuls. Leur personnel et leurs bénévoles traduisent la politique nationale en soutien concret au moment le plus déterminant de la transition d'un nouvel arrivant.

À mesure que les niveaux d'immigration évoluent, ce serait une erreur de considérer la capacité d'établissement comme une simple variable que l'on peut accroître ou réduire mécaniquement. Des compressions budgétaires risquent d'affaiblir les organismes précisément au moment où les défis d'intégration se complexifient. Une approche plus stratégique consisterait à profiter des périodes d'arrivées plus faibles pour moderniser les services, renforcer la coordination, améliorer les outils numériques, approfondir les partenariats avec les employeurs et axer la mesure sur les résultats à long terme plutôt que sur le nombre de clients ou d'ateliers. Le succès devrait se traduire par un emploi durable, des titres de compétences reconnus, un logement stable, une intégration linguistique, la réussite scolaire des enfants et un sentiment d'appartenance.

Les organismes d'établissement peuvent également jouer un rôle plus important dans la rétention régionale. Les petites collectivités réussissent souvent à attirer des nouveaux arrivants, mais les perdent lorsque l'emploi, le logement, le transport ou les réseaux sociaux sont insuffisants. Les organismes locaux, les municipalités, les employeurs et les groupes communautaires peuvent repérer ces obstacles tôt et concevoir des stratégies de rétention adaptées aux conditions régionales. Les organismes d'établissement francophones sont particulièrement importants pour l'avenir des communautés de langue officielle en situation minoritaire, pour qui l'immigration n'est pas seulement un outil lié au marché du travail, mais un moyen de renouvellement démographique et institutionnel.

Une stratégie démographique fondée sur la compétence et l'humanité

Le Canada ne peut pas choisir entre l'immigration et le déclin démographique comme s'il s'agissait d'options équivalentes. Une réduction substantielle de la migration maintenue pendant de nombreuses années ralentirait la croissance de la population active, accentuerait le vieillissement de la population et rendrait plus difficiles le financement des services publics et la réalisation des ambitions économiques nationales. Parallèlement, l'immigration ne peut conserver sa légitimité lorsque les gouvernements semblent incapables de coordonner les admissions avec le logement, les services, les infrastructures et les possibilités offertes.

La voie à suivre passe par le rétablissement de cet arrimage. Les niveaux et la composition de l'immigration doivent être liés à des capacités mesurables; les investissements dans les infrastructures doivent anticiper la croissance démographique plutôt que la suivre; les qualifications professionnelles doivent être reconnues plus rapidement; et les régions doivent disposer des outils nécessaires pour attirer et retenir les nouveaux arrivants. Les gouvernements doivent aussi communiquer honnêtement tant sur les avantages que sur les pressions associés à l'immigration. On ne rétablit pas la confiance en affirmant

que les préoccupations sont illégitimes, ni en rendant les nouveaux arrivants responsables de défaillances institutionnelles de longue date. On la rétablit par des données probantes, la transparence, la compétence et des résultats visibles.

Enfin, l'immigration ne peut se réduire à un calcul démographique et économique. La réunification des familles, la protection des réfugiés, la compassion et la possibilité de devenir un membre à part entière de la société canadienne demeurent au cœur de l'identité du pays. Les données et la planification sont indispensables, mais elles doivent rester liées au jugement humain et à une finalité civique. Les nouveaux arrivants ne sont pas des unités de main-d'œuvre ni des intrants dans un modèle démographique. Ce sont de futurs voisins, collègues, parents, entrepreneurs et citoyens.

L'avenir démographique du Canada continuera d'être façonné par l'immigration, même si le rythme et la composition des admissions évoluent. La réussite du pays dépendra moins de la détermination d'une cible fixe et permanente que de la mise en place d'institutions capables de s'adapter intelligemment. Un système qui arrime la croissance démographique aux capacités locales, qui permet aux nouveaux arrivants de contribuer pleinement et qui préserve la confiance du public peut faire de l'immigration l'une des plus grandes forces durables du Canada. La tâche ne consiste pas simplement à rétablir la confiance dans la politique d'immigration. Il s'agit de renouveler la confiance dans la capacité du Canada à gérer le changement démographique avec compétence, équité et humanité.

Références choisies

Emploi et Développement social Canada. 2025. Système de projection des professions au Canada : projections professionnelles 2024-2033.

Environics Institute for Survey Research. 2024. Canadian Public Opinion about Immigration and Refugees – Fall 2024.

Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada. 2024. Rapport annuel au Parlement sur l'immigration 2024.

Statistique Canada. 2024. « Croissance démographique du Canada, 2023 ». Le Quotidien, 27 mars.

Statistique Canada. 2024. « Naissances et mortinaissances, 2023 ». Le Quotidien, 25 septembre.

Statistique Canada. 2025. Projections démographiques pour le Canada (2024 à 2074).

World Education Services. 2025. A Renewed Vision for Canada's Immigration System.